

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION REGIONALE**

-=====

BURKINA FASO

-=====

Unité – Progrès – Justice

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR BEDOUMA ALAIN YODA,
MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE
LA COOPERATION REGIONALE, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE
DES TRAVAUX DE LA VISITE D'AMITIE ET DE TRAVAIL DU
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
DE COTE D'IVOIRE**

Ouagadougou, le 03 mars 2009

**Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de
la République de Côte d'Ivoire,
Distingués membres de la délégation ivoirienne,
Mesdames, Messieurs,**

Le 29 juillet 2008, nos deux Chefs d'Etat, leurs Excellences Messieurs Laurent GBAGBO et Blaise COMPAORE, signaient, ici même à Ouagadougou, un Traité d'amitié et de coopération qui marque un tournant décisif dans les relations séculaires qui lient le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire.

Sept mois après cet événement historique, le Burkina Faso est à nouveau honoré d'abriter la première réunion ministérielle de concertation qui se tient avant même l'entrée en vigueur du Traité.

Monsieur le Ministre,

Tout en me réjouissant de la tenue effective de cette rencontre, je voudrais, en cette occasion solennelle, au nom du Gouvernement et du Peuple Burkinabè, ainsi qu'au mien propre, vous souhaiter, à vous-même et à la délégation qui vous accompagne, la chaleureuse bienvenue chez vous, au Burkina Faso.

Votre présence parmi nous ce matin est le témoignage vivant des liens d'amitié et de fraternité qui unissent nos deux pays et nos deux peuples. Elle matérialise également la volonté de nos deux Chefs d'Etat de faire de l'axe Ouagadougou – Abidjan un exemple de coopération réussie et une épine dorsale du processus d'intégration de notre sous région.

Aussi, me plaît-il de vous exprimer toute ma gratitude pour avoir répondu favorablement à mon invitation.

C'est le lieu pour moi de rendre un vibrant hommage aux autorités ivoiriennes et au Peuple frère de la République de

Côte d'Ivoire qui, malgré les stigmates de la crise qu'ils traversent depuis 2002, s'efforcent d'entretenir la flamme de l'amitié qui les lie aux autres pays de la sous région et singulièrement au Burkina Faso.

**Monsieur le Ministre,
Messieurs les membres de la délégation ivoirienne,
Mesdames, Messieurs,**

En créant un cadre permanent de concertation Burkina Faso/République sœur de Côte d'Ivoire en vue de maintenir un partenariat dynamique, fondé sur des relations privilégiées d'amitié et de fraternité, le Traité d'amitié et de coopération du 29 juillet 2008 ouvre une ère nouvelle dans les relations entre les deux pays.

Ce Traité historique, dont la principale originalité réside dans la volonté de deux pays, liés par l'histoire, la géographie, la démographie et l'économie, de fédérer leurs efforts pour affronter ensemble les défis de notre temps, jette, en effet, les bases d'un partenariat nouveau visant à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité des deux pays, tout en accélérant le processus d'intégration sous régionale.

Je suis persuadé que sa mise en œuvre contribuera fortement à la réalisation des idéaux de paix, de justice et de développement auxquels aspirent tant les Peuples Burkinabè et Ivoirien.

C'est pourquoi, il convient d'œuvrer ensemble pour son entrée en vigueur rapide dans l'intérêt de nos vaillantes populations respectives.

**Excellence Monsieur le Ministre,
Messieurs les membres de la délégation ivoirienne,
Mesdames, Messieurs,**

La présente visite d'amitié et de travail s'inscrit dans la dynamique de ce nouveau partenariat. J'ai la ferme conviction qu'elle nous donnera l'occasion d'échanger à bâtons rompus sur des questions d'intérêt majeur pour le Burkina Faso et la République de Côte d'Ivoire et d'envisager les voies et moyens pour un renforcement de nos relations bilatérales et pour une bonne exécution de la mission qui nous est assignée dans cette nouvelle dynamique de l'histoire de nos deux pays.

Je ne doute pas que nous mettrons à profit cette rencontre pour non seulement étudier ensemble les modalités pratiques de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'amitié et de coopération, mais, en outre, pour préparer la première rencontre au Sommet des Chefs d'Etat, notamment par l'identification des principaux sujets d'intérêt commun.

C'est pourquoi, je souhaite que nous ayons des échanges francs, directs et riches, dans l'atmosphère d'amitié et de cordialité habituelles qui nous caractérisent.

Je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.